

Les résultats obtenus avec GAMEO

Les résultats produits à partir du modèle GAMEO ont tout d'abord vocation à alimenter les *position papers* de l'EDHEC qui permettent aux chercheurs de nourrir le débat public sur le thème du financement de l'éducation et plus particulièrement de l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, le modèle a permis de montrer que **l'indicateur de rendement moyen** sur lequel s'appuient les organisations internationales (notamment l'OCDE) pour recommander une augmentation de la contribution des étudiants au financement de leurs études, n'était pas pertinent. En effet, cet indicateur ne permet pas de rendre compte du fait qu'il existe un **risque de rendement** négatif non négligeable pour une partie des diplômés que le modèle a permis d'estimer. Le modèle a également servi à estimer les masses financières dégagées par de nouvelles politiques de financement de l'enseignement supérieur (les PARC).

Les *position papers* présentés ci-après s'appuient sur des résultats obtenus à l'aide du modèle GAMEO.

Janvier 2013

Équité fiscale et financement de l'enseignement supérieur : le Prêt à remboursement conditionnel au revenu comme instrument fiscal

Pierre Courtioux

Pour le Pôle économie de l'EDHEC, l'amélioration des chances d'accès aux études supérieures doit être complétée par une remise à plat du mode de collecte des ressources et un **débat sur l'équité fiscale**. Les résultats de l'étude montrent qu'**une augmentation des droits d'inscription assortie d'un prêt à remboursement conditionnel au revenu (PARC) est aussi équitable que l'impôt sur le revenu pour financer l'enseignement supérieur**. Par rapport à l'impôt sur le revenu, le PARC accentue la progressivité dans le haut de la distribution des revenus.

http://professoral.edhec.com/medias/fichier/edhec-position-paper-equite-fiscale-et-financement-de-l-enseignement-sup-f_1358237251758-pdf

Mars 2012

Mettre en place des Contrats de formation supérieure pour développer une société des savoirs

Pierre Courtioux, Stéphane Gregoir

Le contrat d'enseignement supérieur prôné par l'EDHEC est un **contrat tripartite entre l'établissement d'enseignement supérieur, la collectivité et l'étudiant**. Ce contrat a plusieurs avantages : 1) il rend explicite les coûts publics de l'enseignement supérieur, 2) il ne remet pas en cause brutalement le système de formation actuelle, 3) il permet de dégager des ressources financières en misant sur la réussite des étudiants et en tenant compte de leur capacité contributive effective, 4) il offre une assurance contre un surendettement en cas de début de carrière poussif. Un tel dispositif permettrait pour le choix des paramètres retenus par l'EDHEC, de dégager de l'ordre de **0,5 milliard d'euros à la fin du quinquennat** ; arrivé à maturité ce dispositif rapporterait un peu moins de **cinq milliards**.

http://professoral.edhec.com/medias/fichier/edhec-position-paper-mettre-en-place-des-contrats_1333533741582.pdf

Novembre 2011

L'origine sociale joue-t-elle sur le rendement des études supérieures ?

Pierre Courtioux

L'étude montre que **l'origine sociale joue fortement sur l'accès** à l'enseignement supérieur mais **sensiblement moins sur les écarts de rendement** entre diplômés du supérieur à diplôme et cursus donné. A niveau d'étude donné, les écarts de rendements entre origines sociales sont moins forts dans le bas de la distribution des rendements, ce qui peut s'expliquer par deux effets non exclusifs : 1) un **effet de « garantie d'insertion »** quelle que soit l'origine sociale des diplômés, 2) un **phénomène d'auto-sélection** des étudiants les plus doués mais d'origine sociale moins aisée dans les filières plus courtes mais à fort rendement.

http://professoral.edhec.com/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichierqw?ID_FICHIER=1328885974104

Septembre 2010

Les propositions de l'EDHEC pour réformer l'enseignement supérieur : les contrats de formation supérieure

Pierre Courtioux, Stéphane Gregoir

Le mode de financement actuel de l'enseignement supérieur est caractérisé par deux défauts majeurs : **un problème d'égalité des chances** accentué par le fait que **la France accuse un retard important en matière d'aide aux étudiants** ; un problème **d'équité fiscale** rendu plus sensible par la **polarisation des dépenses publiques d'enseignement supérieur sur certaines formations** (notamment les grandes écoles). Il est cependant possible de palier ces défauts. Pour cela, il convient de mettre rapidement en place un contrat de formation supérieure.

http://professoral.edhec.com/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichierqw?ID_FICHIER=1328885973363

Janvier 2010

L'effet du système socio-fiscal sur les rendements privés de l'enseignement supérieur : une analyse par microsimulation

Pierre Courtioux

Cette étude montre que **pour un certain nombre de diplômés** relativement peu valorisés sur le marché du travail (notamment les diplômés de niveau Bac+2 et Bac+3 des filières universitaires), il existe un **risque important qu'il n'y ait pas de gain net à la poursuite des études**. Ce risque est cependant réduit fortement par le régime d'indemnisation du chômage dont **le rôle assurantiel apparaît plus favorable aux diplômés qu'aux non diplômés du supérieur**.

http://professoral.edhec.com/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichierqw?ID_FICHIER=1328885973589

Janvier 2009

Peut-on financer l'éducation du supérieur de manière plus équitable ?

Pierre Courtioux

L'étude montre que l'introduction en France d'un dispositif de prêt à remboursement conditionnel au revenu conjointement à une participation accrue des anciens étudiants à l'investissement public dont ils ont bénéficié **modifie très faiblement le taux de rendement des différents diplômes**, et n'affecte pas leur hiérarchie. De plus, les risques d'optimisation fiscale et de fuite devant les remboursements des annuités restent très faibles.

http://professoral.edhec.com/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichierqw?ID_FICHER=1328885973118

Octobre 2008

Les prêts étudiants peuvent-ils être un outil de progrès social ?

Stéphane Gregoir

L'étude montre que les **prêts à remboursement conditionnel au revenu (PARC)** tels qu'ils ont été mis en place en Australie **correspondent aux critères généralement retenus en économie pour apprécier la production d'un service public** d'enseignement supérieur.

http://professoral.edhec.com/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichierqw?ID_FICHER=1328885972215

